Communiqué de presse

Évry, le 25 janvier 2011

Transports scolaires : le Conseil général, rempart contre la stratégie de défausse financière du gouvernement

Depuis quelques semaines, la droite départementale cherche à instrumentaliser les parents d'élèves et la communauté éducative au sujet de la réforme des transports scolaires.

Par la loi du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales, le gouvernement Raffarin a en effet transféré la compétence d'organisation et de financement des transports scolaires au Syndicat des transports d'Île-de-france (STIF).

L'application de cette loi -faut-il le rappeler, adoptée par un gouvernement UMP-, induit notamment le risque d'une hausse très élevée des tarifs des transports scolaires pour les familles essonniennes à la rentrée 2011.

Le Conseil général de l'Essonne, de par son rôle de bouclier social, s'est donc emparé de cette question dès le mois d'octobre dernier et a créé un groupe de travail afin de trouver une solution collectivement viable et supportable pour tous.

À l'issue de la réflexion engagée sous l'égide de Thierry Mandon, Président délégué en charge des transports, et de Marjolaine Rauze, Vice-présidente chargée de l'éducation et des collèges, le Conseil général **a décidé de prendre en charge le surcoût occasionné et ainsi de prémunir les familles essonniennes de la hausse prévisible des tarifs.**

Face à un gouvernement UMP qui adopte de nouvelles réglementations pénalisantes pour les familles, et face à une droite départementale qui tente d'instrumentaliser les faits pour mieux se déculpabiliser et s'exonérer d'un vote politicien, le Conseil général de l'Essonne demeure fidèle à ses responsabilités et à ses valeurs de solidarité et de justice sociale.

De plus, **alors que le Département de l'Essonne n'a de cesse de dénoncer depuis des années les transferts de charge non compensés par l'État et les conséquences désastreuses d'une telle politique, le Conseil général invite la droite départementale à rejoindre cette mobilisation contre les transferts qui lèsent et obèrent les finances départementales.**

Contact : Mélanie DUCLOS
Téléphone : 01 60 91 91 20
Portable : 06 83 98 26 65
Télécopie : 01 60 91 91 24
E-mail : mduclos@cg91.fr

Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL